



Association Française d'Orthoptique
1 avenue de Verdun Bât LB3
71100 CHALON SUR SAONE
formations@afo-orthoptique.fr
www.afo-orthoptique.fr



Actions de DPC 2019

Dates Villes. Formateurs Référence

Troubles spécifiques des apprentissages et orthoptie

1 et 2 février	Marseille	Daniel Claeys et Nicolas Marchais	17491900001 session1
15 et 16 mars	Bordeaux	Daniel Claeys et Nicolas Marchais	17491900001 session2
20 et 21 septembre	Nice	Daniel Claeys et Nicolas Marchais	17491900001 session3

Vertiges et orthoptie

14 et 15 juin	Nantes	Julien Cerdan et Sandrine Thuault	17491900002 session1
13 et 14 septembre	Lyon	Julien Cerdan et Sandrine Thuault	17491900002 session2
29 et 30 novembre	Paris	Julien Cerdan et Sandrine Thuault	17491900002 session3

Basse vision de l'adulte

20 et 21 septembre	Montpellier	Alaxandra Berger-Martinet et Nadia Kebbal	17491900004 session1
--------------------	-------------	---	----------------------

Troubles du spectre de l'autisme

12 et 13 avril	Lyon	Samantha Picq et Fanny Ayanouglou	17491900005 session1
27 et 28 septembre	Montpellier	Samantha Picq et Fanny Ayanouglou	17491900005 session2

Troubles de la vision binoculaire et de l'accommodation

14 et 15 juin	Ajaccio	Daniel Claeys et Benoit Rousseau	17491900006 session1
28 et 29 octobre	Pointe à Pitre	Daniel Claeys et Nicolas Marchais	17491900006 session2
29 et 30 novembre	Strasbourg	Daniel Claeys et Benoit Rousseau	17491900006 session3

Strabismes de l'adulte

29 et 30 mars	Strasbourg	Karine Beaussart-Défachel et Aline Kostas	17491900007 session 1
---------------	------------	---	-----------------------

Basedow, Parkinson et orthoptie

4 et 5 octobre	Paris	Karine Beaussart-Défachel et Aline Kostas	17491900008 session1
----------------	-------	---	----------------------

A.V.C. et orthoptie

17 et 18 mai	Paris	Karine Beaussart-Défachel et Aline Kostas	17491900009 session1
5 et 6 juillet	Nantes	Karine Beaussart-Défachel et Aline Kostas	17491900009 session 2

Diabète et orthoptie

29 juin	Bordeaux	Grégory Gasson	17491900010 session 1
30 novembre	Paris	Grégory Gasson	17491900010 session 2
7 décembre	Lyon	Grégory Gasson	17491900010 session 3

Désordres oculomoteurs de l'enfant: phories, strabismes , P.O.M.

17 et 18 mai	Toulouse	Isabelle Coupin et Françoise Dorey	17491900011 session1
--------------	----------	------------------------------------	----------------------

Amblyopie

29 et 30 mars	Montpellier	Benoit Rousseau et Samantha Picq	17491900012 session1
14 et 15 juin	Rennes	Isabelle Coupin et Françoise Dorey	17491900012 session 2
22 et 23 novembre	Toulouse	Benoit Rousseau et Samantha Picq	17491900012 session 3

Vision et lecture

29 et 30 novembre	Paris	Alexandra Berger-martinet et Christelle Gorgé	17491900013 session 1
-------------------	-------	---	-----------------------

S.E.P. et orthoptie

5 et 6 juillet	Paris	Françoise Dorey et Nadia Kebbal	17491900014 session1
22 et 23 novembre	Lyon	Karine Beaussart-Défachel et Aline Kostas	17491900014 session2

Pour vous inscrire à une action de DPC/AFO

si vous exercez en libéral ou salarié d'un CDS (centre de soins)

- 1) si vous ne l'avez pas fait, créez votre compte mondpf.fr
Sur votre compte mondpf.fr , dans la rubrique "recherche actions" et dans la case "numéro organisme " notez le n° de l'AFO **1749** puis cliquez sur "rechercher" et inscrivez-vous à la session de votre choix
- 2) renseignez et envoyez par écrit le bulletin d'inscription AFO/DPC 2019 accompagné de votre feuille de soins annulée et d'un chèque de caution de 100 €

Ces 2 démarches sont nécessaires pour valider votre inscription.

Merci de renseigner TOUS les items du bulletin d'inscription.

si vous exercez en salarié d'un CH ou d'un cabinet d'OPH

renvoyez le bulletin d'inscription à l'AFO signé par votre employeur
l'AFO lui enverra par retour de courrier une convention de formation pour la prise en charge par son OPCA.

Les actions de DPC / AFO comprennent

- un QCM dévaluation de vos besoins qui vous sera envoyé par mail 15 jours avant la session afin de permettre aux formateurs de mieux cerner vos attentes.
- une session présentielle de 1 ou 2 journées selon les thèmes (présentation , cas pratiques , mises en situation, échanges ..)
- un livret contenant toutes les diapos de la présentation et vous permettant de prendre des notes sur la présentation et les cas pratiques, la bibliographie.
- un QCM de suivi qui vous sera envoyé environ 1 mois après la session présentielle afin d'évaluer son impact à distance (le corrigé vous sera adressé par mail après réception)
- le déjeuner des 2 journées présentielles est compris et prit en groupe sur le lieu du stage .

Toute annulation doit se faire sur le site de l'ANDPC et par mail auprès de l'AFO
formations@afo-orthoptique.fr

En cas d'annulation de dernière minute, il y aura des frais logistiques qui ne seront pas remboursables et seront déduits de votre chèque de caution.

Merci de nous prévenir à temps, sauf cas de force majeure évidemment.

A.F.O. N° Formation continue : 27 71 02569 71 – N° SIRET : 784 756 843 00065- Code APE : 9499Z